

Thônex

votre commune

N°4 SEPTEMBRE 2005

INFO



Chères
Thônésiennes,
Chers
Thônésiens,



Veronique Rochette Photographies

Afin que Thônex ne devienne pas une cité dortoir, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté à l'unanimité un nouveau concept culturel digne d'une ville de 13'000 habitants. Cependant, ce dossier, tout prioritaire qu'il paraisse à nos yeux, va évoluer étape par étape, comme n'importe quel projet communal. Un sondage, auquel vous avez largement participé, et une étude de faisabilité ont permis de proposer au Conseil municipal la solution la plus adéquate quant à son fonctionnement. Un crédit de Fr. 224'500.- a été voté à l'unanimité pour permettre la mise sur pied, dans un premier temps, de la cellule « Thônex culture ». Une évaluation de cette première étape aura ensuite lieu. L'avantage principal de la formule mixte qui a été choisie est que la commission des affaires culturelles thônésienne garde la totale maîtrise du projet et que le programme culturel proposé par Monsieur Culture, ainsi que son financement, sont soumis à la votation du Conseil municipal, évitant ainsi tout dérapage possible. Sachez encore qu'une partie de l'étude de base est consacrée à la culture des Trois-Chêne et que des propositions seront faites dès la mise en place du concept thônésien.

Philippe Decrey, Maire

Claude Détruche, Conseiller administratif

Isabel Rochat, Conseillère administrative

Le point sur:

- Les projets de reconstruction de l'école de Marcellly-Tronchet
- Les derniers rebondissements du Pac MICA
- La suite du 35^e anniversaire du jumelage

Du nouveau dans la commune:

- Création d'une cellule « Thônex culture »
- Votre quotidien en chiffres
- Adoption d'une devise pour Thônex

Ne manquez pas:



- L'exposition « Pac MICA – Les Communaux d'Ambilly »
- Les concerts « Thônex Total Country »
- La soirée de l'escalade à la Salle des fêtes

Faites connaissance avec...

- Mmes Marie Thérèse Clot et Antoinette Argand, Officiers de l'état civil

EDITO

› ENVIRONNEMENT:

Quelques règles de savoir-vivre

S'il y a bien une chose qui met tout le monde d'accord à Thônex, c'est que l'on ne veut plus voir de déchets sauvages amassés dans nos rues. La solution ne passera que par une prise de conscience individuelle et un simple respect des quelques directives en vigueur dans notre commune. Bref rappel des principales règles de savoir-vivre en matière de déchets :

- › Les résidus ménagers ordinaires doivent être déposés dans des sacs plastiques ou des conteneurs les lundis, mercredis et vendredis.
- › Les autres résidus ménagers (gros objets et corps durs) sont débarrassés le 2^e jeudi du mois, systématiquement dans les immeubles et sur demande pour les villas.
- › Le verre est relevé le dernier mardi du mois à l'emplacement des conteneurs ou dans les mini-déchetteries équipées à cet effet.
- › Le papier est récupéré chaque mercredi dans les immeubles et le 1^{er} mercredi de chaque mois pour les villas ou dans les mini-déchetteries.

Bien sûr, tous ces déchets ne doivent pas rester entreposés dans la rue plus longtemps que nécessaire, c'est-à-dire seulement la veille au soir du jour de ramassage. Merci d'avance à chacun d'y mettre un peu du sien pour le bien-être de la communauté!



› BÂTIMENTS:

Finalisation des projets pour Marcelly

L'année dernière, un crédit d'étude avait été voté par le Conseil municipal pour l'élaboration du projet définitif de reconstruction de l'école de Marcelly-Tronchet. Après cinq séances de travail de la commission ad hoc, et autant de projets présentés par les mandataires, il est temps de faire le point sur les décisions qui ont été prises:

- › Le projet, version béton, du bâtiment de l'école a été soumis au Conseil administratif et se présente sous une forme quasi définitive, avec les salles de classe orientées au sud.
- › Il n'y aura pas de nouveau bâtiment pour l'école de musique, satisfaite des infrastructures actuelles.
- › La construction générale s'effectuera en deux étapes.
- › Le parascolaire sera installé sur la salle de gymnastique dans un bâtiment unique qui concernera l'ensemble de la petite enfance. Une crèche y est prévue pouvant accueillir 60 places destinées à des enfants de 0 à 4 ans.

En outre, la commission a préavisé favorablement et à l'unanimité une cuisine de reconditionnement et des installations compatibles avec le label «fourchette verte». Le Conseil municipal, dans sa séance du 21 juin, a décidé d'opter pour un chauffage au bois.



> ENTRETIEN : Faisons connaissance avec...



Nom: Clot
Prénom: Marie Thérèse
Age: 56 ans

Fonction: Chef de l'arrondissement de l'état civil depuis le 1^{er} juin 1998, Officier de l'état civil, depuis 34 ans à Thônex

Hobbies: musique et lecture



Nom: Argand
Prénom: Antoinette
Age: 58 ans

Fonction: Officier de l'état civil, dès 1966 à la Ville de Genève et depuis 3 ans à Thônex

Hobby: peinture

Dans l'esprit du public, l'officier d'état civil est avant tout la personne en charge des mariages. C'est une vision plutôt restrictive de votre profession?

En effet, notre activité a trait à la gestion, maintenant totalement informatisée, des données personnelles de l'ensemble de la population, pour l'enregistrement des événements classiques tels que mariages, naissances, reconnaissances, décès, survenus sur la commune de Thônex, ainsi que la saisie de toutes les personnes originaires de Thônex pour lesquels un événement a lieu en Suisse ou à l'étranger. Nous établissons les actes y relatifs pour les notaires, avocats, privés, Consulats, Ambassades et autres administrations. Nous effectuons la conduite des procédures de mariage et consacrons une partie de notre temps à informer et à renseigner.

Vous avez parlé de gestion informatisée. Est-ce à dire que les volumineux registres papier n'existent plus?

Les registres sur papier ne sont plus tenus. La Confédération a équipé tous les arrondissements de l'état civil d'un nouveau registre informatique des personnes, nommé Infostar. Une vraie révolution qui, grâce au transfert des données du Registre des familles au système, permet leur mise jour et leur disposition immédiate pour tous les officiers de l'état civil suisses. Ces nouvelles données nous occasionnent un surcroît de travail important, mais un réel investissement pour les générations futures.

A vous écouter, on comprend que les facettes de ce poste peut-être les moins connues ne sont vraisemblablement pas les moins intéressantes?

La diversité est un attrait important de cette fonction. Nous assistons à tous les grands changements de la vie des administrés. Chaque cas à traiter est un cas unique. L'expérience du contact humain est passionnante et très enrichissante.

Pensez-vous que le profil requis pour cette profession a beaucoup évolué en plus de 30 ans?

Les qualités de base sont toujours les mêmes: rigueur et précision, diplomatie, conscience professionnelle, sens des responsabilités, connaissances informatiques, juridiques et des langues étrangères. Les révisions de toutes sortes et l'adaptation des bases législatives nous obligent à nous réadapter continuellement, notamment la loi sur le droit international privé. La profession est aujourd'hui reconnue et couronnée d'un diplôme.



➤ COMMUNAUX D'AMBILLY: Mise au point nécessaire

La veille des vacances d'été a été le théâtre de plusieurs rebondissements dans le dossier des Communaux d'Ambilly et il nous a semblé important de clarifier certains points avant la reprise par un bref rappel des faits:

6 juin: débat public à la Salle des fêtes

L'opinion majoritaire du public est claire: «Construire, oui, mais pas ici et pas ainsi». Le Conseil administratif de Thônex réaffirme sa position: «Entrer en matière sur la densification, oui, mais sous conditions».

Laurent Moutinot est ferme: «Négocier, oui, mais pas sur la densification des Communaux».

9 juin: votation d'une motion par le Grand Conseil

Dans les grandes lignes, la motion demande au Conseil d'Etat de tenir compte de la volonté de la commune de Thônex de planifier le développement des Communaux par étapes sur dix ans, de déclasser une partie du périmètre en zone 4 (max. 11 mètres), et non pas en zone 3 (max. 15 mètres), de faire précéder le développement par la construction d'infrastructures de transports.

21 juin: rejet du projet de loi de déclassement

Le Conseil municipal de Thônex rejette le projet de loi de déclassement en 3^e zone de l'ensemble du périmètre. Ce préavis défavorable accompagnera le dépôt du Projet de loi de déclassement auprès du Grand Conseil dans les mois qui vont suivre.

Malgré ces résistances patentées, notamment politiques de la part des communes, le projet continue d'avancer à un rythme soutenu. Alors que le DAEL s'est entouré d'une équipe d'experts, les communes ne bénéficient d'aucun appui technique leur permettant d'argumenter et d'infléchir le projet. C'est la raison pour laquelle, le Conseil municipal de Thônex, sur proposition du Conseil administratif, a voté un budget pour le lancement d'une étude qui permettra de formuler des propositions concrètes correspondant aux résolutions que nous vous exposons dans le dernier numéro du Thônex INFO. Ces propositions seront votées prochainement, après examen par la commission d'urbanisme. Encore une fois, une affaire à suivre de très près...

➤ FINANCE: Votre quotidien en un clin d'oeil

Qui ne s'est pas déjà posé la question existentielle: «Combien ça coûte?». Au niveau de la gestion d'une commune comme Thônex, les prestations mises à disposition des habitants ont aussi un coût. Il nous a paru intéressant de vous donner une idée du coût annuel et par habitant des principales prestations de la commune:

Sports	➤	281.-
Écoles	➤	236.-
Traitement des déchets	➤	169.-
Petite enfance	➤	131.-
Culture et loisirs	➤	127.-
Routes communales	➤	100.-
Parcs et promenades	➤	94.-
Social	➤	75.-

➤ FÊTE DU JUMELAGE : Le retour du 19 au 21 mai 2006

Du 19 au 21 mai 2006, ce sera au tour de Thônex de fêter dignement les 35 ans de jumelage avec Graveson.



Nous tenons à être à la hauteur de l'accueil qui nous a été réservé en mai de cette année dans la cité provençale. Même si le soleil est peut-être moins présent à Thônex, il ne sera pas dit que ses habitants n'ont pas le sens de l'hospitalité et ne peuvent pas faire preuve d'autant de chaleur humaine toute méridionale !

C'est la raison pour laquelle nous prenons d'ores et déjà les devants pour lancer un appel à tous les Thônésiens qui seraient prêts à héberger nos « jumeaux » pendant ces trois jours. Une information complète, accompagnée d'un bulletin d'inscription, vous parviendra ultérieurement par courrier. Au nom de tous ceux qui ont déjà vécu cette expérience à Graveson, nous pouvons sans risque vous dire que c'est l'assurance d'un week-end placé sous le signe de la bonne humeur, eh peuchère !

➤ CULTURE : Naissance de la cellule «Thônex Culture»

Le coup d'envoi de la nouvelle politique culturelle thônésienne a été donné par l'engagement d'un Monsieur Culture. Son mandat : coordonner, stimuler, créer et mettre en œuvre la politique culturelle, avec pour objectif d'offrir un programme de qualité aux habitants de Thônex, qui réponde aux souhaits exprimés dans le sondage réalisé auprès de la population. Concrètement, son rôle va d'abord consister à mettre sur pied la cellule « Thônex Culture », que ce soit en termes de stratégie ou du point de vue purement logistique. La première saison culturelle, vraisemblablement d'abord limitée à deux spectacles, devrait déjà débiter au printemps 2006 pour prendre son rythme de croisière dès l'automne 2006, avec six spectacles programmés. Ces spectacles devraient être complétés par des expositions ou autres performances artistiques. Des événements de plus grande importance, de type festivals ou fêtes populaires, pourraient être créés dès 2007.

L'offre culturelle de base va offrir un choix varié de manifestations permettant à chacun de s'y identifier et d'y adhérer le plus largement possible. En choisissant une structure de fonctionnement mixte, suffisamment souple mais avant tout professionnelle, le Conseil administratif, sur les recommandations de la Commission de la culture, a confirmé sa volonté de donner à Thônex les moyens de disposer d'une offre culturelle de qualité et d'affirmer ainsi son statut de ville dynamique.



AGENDA

Automne 2005

› Septembre

22 SEPTEMBRE 2005

Thônex participe pour la troisième année consécutive à la journée internationale «**A pied, à l'école**».

› A NE PAS MANQUER <

29 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2005,
17h30 à 20h30

Exposition «**Pac MICA –**

Les Communaux d'Ambilly»

Le vernissage aura lieu le 29 septembre en présence de M. Laurent Moutinot.

Une occasion unique de se rendre

compte du projet sous forme de

maquettes et de poser toutes les

questions au personnel du DAEL

présent sur place.

Salle des Peupliers, face à la mairie

(parking de la mairie à disposition)

› DEVISE: «**Thônex une ville, Thônex une équipe**»

Derrière ces quelques mots percutants, c'est toute une philosophie, un mode de travail, une manière de vivre, que le Conseil administratif aimerait partager avec le personnel communal, le Conseil municipal, mais aussi, et surtout, avec les habitants de Thônex. Cette devise guide les trois Conseillers administratifs dans la gestion de leurs dossiers, les amenant à privilégier la concertation et le partage d'informations. Un mode de fonctionnement solidaire, qui permet de bénéficier des compétences de chacun et d'intégrer une dimension humaine très motivante. Idéalement, cet esprit d'équipe devrait être partagé par tous les Thônésiens, dans un souci de respect de l'intérêt général. Notre but à tous: œuvrer au développement d'une commune où il fait bon vivre!

› Octobre

29 OCTOBRE 2005, dès 18h00

«**Thônex Total Country**»

à la Salle des fêtes

Réservez d'ores et déjà vos places à la FNAC (Suisse et France), à la mairie de Thônex (022 869 39 00) ou chez Magnard opticien (022 349 32 71).

Le tarif des concerts est de Fr. 20.- (14 €) en pré-location ou Fr. 25.- sur place.

Sites web:

www.eastern-productions.com

ou www.thonex.ch

› Novembre

2 NOVEMBRE 2005, de 13h30 à 18h00

Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes

9 NOVEMBRE 2005, de 13h30 à 18h00

Loto des aînés à la Salle des fêtes

16 NOVEMBRE 2005

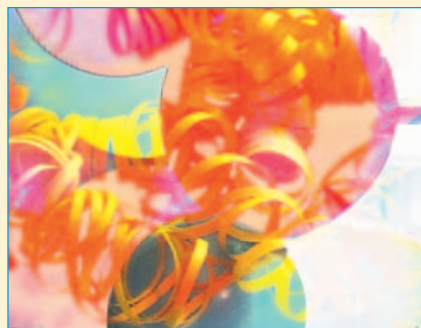
Dans l'après-midi aura lieu le spectacle organisé par l'**association «Un enfant, un cadeau**». Le prix d'entrée est un cadeau neuf et non emballé en faveur des enfants défavorisés.

Salle des fêtes

› Décembre

9 DÉCEMBRE 2005, dès 18h00

Soirée de l'escalade à la Salle des fêtes



Mairie de Thônex:

58, chemin du Bois-Des-Arts – C.P. 264 – 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires: Lundi - Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 13h30 - 16h30)

Service passeports/cartes d'identité

Lundi - Jeudi: 9h00 - 16h30
(vendredi et veille de jour férié: 9h00 - 16h00)

www.thonex.ch



www.lerespect.ch